



# ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

## Plan d'action protéines végétales

Question écrite n° 13672

### Texte de la question

Mme Claire O'Petit attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de l'alimentation sur la nécessaire souveraineté protéique de la France. En effet, compte tenu de la très forte hausse attendue de la demande mondiale en protéines végétales aux fins de consommation animale et humaine, il est fort probable que des tensions apparaîtront dans ce secteur. Actuellement, la France importe encore 40 % de ses besoins en protéines végétales et l'Union européenne 65 %. De même, en ce qui concerne la consommation humaine de protéines végétales, la France reste déficitaire : par exemple, 50 % des lentilles consommés en France sont importées. Outre les lentilles, la France peut développer par exemple la culture locale de colza, tournesol et pois. Pour cela, tout comme le soja Outre-Atlantique, d'importants efforts de recherche afin d'améliorer la compétitivité de ces produits doivent être entrepris. Elle lui demande donc s'il est prévu, dans le respect des engagements européens, d'initier un plan d'action gouvernemental en faveur des protéines végétales.

### Texte de la réponse

En France, les modèles de production agricole et la spécialisation croissante des zones de productions animales et végétales ont conduit à une forte dépendance en matières riches en protéines d'une part, principalement du soja, et en fertilisants minéraux d'autre part. Comme le Président de la République en a fait le constat dans son discours du 25 janvier 2018, il s'agit là de flux massifs qui ne permettent pas aujourd'hui de garantir une véritable souveraineté alimentaire. Cette double dépendance est également la cause structurelle de nombre des problèmes environnementaux auxquels est confrontée notre agriculture. Face à ce défi, il est autant nécessaire de relancer la production de protéines végétales sur nos territoires, en particulier de légumineuses, que d'agir sur nos systèmes d'élevage et leur alimentation pour faciliter l'autonomie fourragère des exploitations. C'est pourquoi la France s'est dotée dès 2014 d'un plan protéines. Conformément aux annonces du Président de la République, et sur la base des enseignements tirés de ce plan, une nouvelle stratégie sur les protéines sera mise en place. Cette ambition doit être également menée à l'échelle européenne et la France a activement contribué aux travaux de la Commission européenne en accueillant en juillet 2018 à Chalon-sur-Saône un atelier d'experts européens consacré aux filières de protéines végétales.

### Données clés

**Auteur :** [Mme Claire O'Petit](#)

**Circonscription :** Eure (5<sup>e</sup> circonscription) - La République en Marche

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 13672

**Rubrique :** Agroalimentaire

**Ministère interrogé :** [Agriculture et alimentation](#)

**Ministère attributaire :** [Agriculture et alimentation](#)

Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [30 octobre 2018](#), page 9608

**Réponse publiée au JO le :** [8 janvier 2019](#), page 77